

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	32
Représentés	8
Absent	3

Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2025

Votes	
Pour	40
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le mercredi 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 17 septembre 2025, s'est réuni à Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Hassan AOUMMIS, Thierry BALIAS, Stéphane BANCE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Hacès SASU, Walid SAYADI, Billy SOMSOUK,

Étaient représenté.e.s :

MME Mathilde BEZACE pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
M. El Arbi CHIRRAANE pouvoir à Kristian BOLLE-DALLIAH
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Bénédicte HACHE
M. Franklin Lambert POUDY pouvoir à Tonino PANETTA
M. Moustapha THIAM pouvoir à Walid SAYADI

Étaient absent.e.s :

Malika BENKAHLA, Sabrina DOS REIS, Terence ESSONE MENGUE

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Avis du Conseil municipal pour création et inscription du GRP de la boucle des ENS au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)

Avis du Conseil municipal pour création et inscription du GRP de la boucle des ENS au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est un outil d'organisation et de préservation des itinéraires de promenade et de randonnées. Il a pour objectif de favoriser l'appropriation et la découverte du patrimoine culture, architectural, naturel et paysager en Val-de-Marne en facilitant la pratique de la randonnée. Adopté par la délibération du 22 novembre 1999, le PDIPR du Val-de-Marne fait l'objet de mises à jour régulières notamment pour la création de nouveaux itinéraires et la modification de ceux existants.

Le Département et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Val-de-Marne (CDRP94) proposent un nouvel itinéraire dans le but de faire connaître et valoriser les Espaces Naturels Sensibles du Val-de-Marne. Cet itinéraire constitué d'une seule boucle de 118 km est labellisé par la fédération française de Randonnée Pédestre (FFRP) en Grande Randonnée de Pays et s'intitulera « GRP de la boucle des ENS ». Il cumule 850 de dénivelé sur les 118 km du parcours. Il relie 20 Espaces naturels Sensibles du département du Val-de-Marne. Un espace Naturel Sensible est présent sur la commune au sud du parc interdépartemental des sports. A ce titre, la commune est concernée par deux nouveaux tronçons de l'itinéraire non inscrit. Ces tronçons empruntent les voies suivantes :

-Tronçon n°1 : le GR® de Pays de la boucle des ENS quitte la variante GR® de Pays « Ceinture verte d'Ile-de-France par parcs et forêts du Sud parisien » rue Anatole France devant la gare pour prendre l'avenue du 08 mai 1945, passe sous le pont de la D86 et emprunte l'escalier tout de suite à gauche pour prendre l'avenue Victor Hugo sur la gauche, traverse les voies ferrées et la Seine, continue tout droit sur l'avenue Victor Hugo, traverse les avenues des Chalets et d'Alfortville. Il emprunte le passage protégé pour traverser l'avenue Victor Hugo, continue sur cette avenue pour prendre à droite rue de Chevreuil puis, au bout de cette rue, la rue Camille Desmoulins sur la gauche. Arrivé au bout de cette rue, l'itinéraire prend à gauche la rue Mirabeau puis tour à tour à droite la rue Boulenger Delbarre, à droite la rue de la Paix, à gauche la rue Jean Baudin jusqu'à son extrémité pour emprunter la rue Noël à droite, la rue Pompadour à gauche puis à droite la rue Traversière jusqu'au plan d'eau où il rejoint le PR 32 « Parc Interdépartemental de Choisy-le-Roi » baisé en jaune. Ce tronçon s'étend sur environ 2,4km.

-Tronçon n°2 : le GR® de Pays de la boucle des ENS quitte la variante du GR® de Pays Ceinture verte Ile-de-France une fois la Seine traversée en prenant à gauche les escaliers avant les voies ferrées. Il rejoint les bords de Seine, emprunte le quai Dupuy par la droite jusqu'à l'entrée dans Orly. Ce tronçon s'étend sur environ 1,8km.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'inscription du GRP de la boucle des ENS au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR).

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Kristian BOLLE-DALLIAH,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L. 361-1 modifié par l'ordonnance n° 2015-1774 du 23 septembre 2015 – article.9 relatif aux itinéraires de promenade et de randonnée et l'article L. 361-2 ;

Vu la délibération n° 96-614-08S-29 du 24 juin 1996 du Conseil Départemental du Val-de-Marne, adoptant le principe d'élaboration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) ;

Vu la délibération n° 99-613-10S-24 du 22 novembre 1999 du Conseil Départemental du Val-de-Marne, adoptant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées ;

Considérant que les PDIPR concourent à la valorisation des territoires en favorisant l'appropriation et la découverte du patrimoine culture, architectural, naturel et paysager en Val-de-Marne tout en facilitant la pratique de la randonnée ;

Considérant que le Conseil départemental du Val-de-Marne et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Val-de-Marne (CDRP94) proposent la création d'un nouvel itinéraire de 118km reliant 20 Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département en vue de faire-connaître et valoriser

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251001-DEL-25-082-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025

Considérant que le Conseil départemental souhaite procéder à la mise à jour du PDIDR afin d'y inscrire ce nouvelle itinéraire nommé « GRP de la boucle des ENS » et que, dans ce cadre, le Département du Val-de-Marne a sollicité l'avis de la commune

VU le plan global de l'itinéraire et le détail sur la commune de Choisy-le-Roi figurant dans les deux cartes en annexe ainsi que le détail du cheminement sur la ville figurant également en annexe ;

Vu la Travaux / Voiries Déplacements / Stationnement Urbanisme / Logement / Développement Durable / Nature en Ville / Propreté du 12 septembre 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : D'émettre un avis favorable à la création du nouvel itinéraire « GRP de la boucle des ENS » dont le tracé figure dans les documents en annexe ainsi qu'à l'inscription de cet itinéraire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIDR).

ARTICLE 2 : D'autoriser le balisage et l'équipement signalétique de l'itinéraire conformément aux préconisations de la Charte Officielle du balisage de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 24 septembre 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251001-DEL-25-082-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025